

monde ; en s'égarant sur les lèvres de tant de braves gens, il prétend ébranler la confiance des hommes d'initiative en Dieu et en eux-mêmes. Se mouillant d'une larme bien justifiée, ne fera-t-il pas, quelque jour, l'aveu de son infécondité, et, par surcroît, de sa lâcheté ? C'est une arme insaisissable que le sourire ; il n'est pas d'armes égales qui lui puissent être opposées ; et nous la voyons ramassée, tout à la fois, par le dilettantisme qui se veut donner à lui-même et veut donner aux autres l'illusion d'une dédaigneuse transcendence, par la paresse qui, lisant sa propre condamnation dans les exemples d'action chrétienne, éprouve un besoin de vengeance, et par un certain absolutisme, enfin, qui, condamnant volontiers à mort les initiatives dont il n'a point la direction, promène les ravages du persiflage là où il désespère d'établir son règne. « Si j'essaye telle entreprise, que dira-t-on ? » par crainte du sourire on l'ajourne ; et voilà pourquoi, pour emprunter les jolies expressions de M. Costa de Beauregard, « on ne peut, en général, être aussi bon que son cœur » ; voilà pourquoi « le talent et les qualités destinés à servir au bien et au bonheur d'autrui restent trop souvent enfouis et peuvent se comparer à des lettres charmantes qui ne sont pas envoyées (1) ». C'est en dépit et à l'encontre des sourires que se sont faites les plus grandes choses ; à l'origine de ces vertus d'élite que consacre la sainteté, on entrevoit des sourires affrontés et pardonnés.

(1) COSTA DE BEAUREGARD, *Prédestinée*, pp. 72 et 106.

III

LA GENÈSE D'UNE ÂME D'APOTRE :
ANNE DE XAINCTONGE (1)

Il y a trois cents ans exactement, le 29 novembre 1596, au petit jour, M^{me} Marguerite de Xainctonge, femme d'un magistrat au Parlement de Bourgogne, sortait de son hôtel, l'un des plus notables de Dijon, et se rendait à l'église, suivant son habitude quotidienne, pour entendre la messe. Sur son chemin, à peu près désert à pareille heure, elle frôla, sans même les remarquer, deux paysannes qui gagnaient avec précipitation l'une des portes de la ville, et qu'elle eût sans doute prises pour des personnes douteuses si leur effarement l'eût frappée. Et la grande dame, entrant au saint lieu, implora Dieu, comme elle le faisait chaque jour de toute son âme, pour que la volonté des Xainctonge fût faite. A ce moment précis, la

(1) *Anne de Xainctonge et la compagnie de Sainte Ursule au comté de Bourgogne*, étude historique d'après les archives et manuscrits originaux (1567-1890), par l'abbé J. MOREY, curé de Baudoncourt, chanoine honoraire de Besançon, 2 vol. Paris, Bloud et Barral ; Besançon, Paul Jacquin. — L'abbé Morey est mort depuis la publication de cet ouvrage non moins érudit qu'intéressant.

volonté de Dieu s'accomplissait, qui n'était point celle des Xainctonge : les deux paysannes qui s'en allaient secouer sur la grande route la boue des rues de Dijon n'étaient autres que M^{lle} Anne, propre fille de M^{me} Marguerite, et une servante.

I

Parmi la bonne société dijonnaise, qui ne connaissait Anne de Xainctonge ? Tout le monde se souvenait encore, et parmi tout le monde quelques prétendants, de l'époque où, portant houppe, velours et chaperon de soie, elle fréquentait avec ses parents, sans d'ailleurs paraître s'amuser beaucoup, les salons les plus goûtés. On se rappelait aussi que brusquement elle avait échangé les atours d'une fille de condition contre de médiocres vêtements de laine, et que cet effacement volontaire de sa toilette avait inauguré dans son existence une série d'occupations curieuses : visites aux pauvres, aux malades, catéchismes faits aux servantes, ou bien aux petits enfants dont la mémoire retenait malaisément la révélation du bon Dieu. L'approbation de deux Pères Jésuites avait, à ses yeux, contre-balancé les sourires des femmes de poids qui confrontaient avec les bons usages cette vie de « coureuse », et les soupirs des hommes doctes, qui trouvaient dans un texte de saint Paul : *Taceant mulieres in Ecclesia !* la condamnation anticipée, et vraiment providentielle, de la jeune imprudente.

Que ne peut-on défendre au nom des convenances et que ne peut-on chicaner avec un texte ? Anne, indifférente, s'était obstinée dans ces voies étranges : ce qui l'avait fait taxer d'orgueilleuse par les ignorants, et ce qui avait valu aux Pères Jésuites les critiques des demi-renseignés. Puis un ordre d'Henri IV était venu, catastrophe pour Anne : le Bourbon très chrétien fermait son royaume à la Compagnie ; et les jeunes Dijonnais qui voulaient demeurer fidèles à la *ratio studiorum* s'en pouvaient aller chez les Jésuites de Dole ou de Besançon, alors villes étrangères, les Cantorbéry de l'époque ; mais les pénitentes des Pères, moins chanceuses, n'avaient point ces facilités d'expatriation. Anne de Xainctonge allait-elle trouver un conseiller ecclésiastique qui continuerait de justifier sa bizarre activité ? C'est là que l'avaient guettée ses ennemis ; ils l'avaient vue prendre deux directeurs successifs, les abandonner, et ne les point remplacer. Et beaucoup d'honnêtes gens, qui probablement se mêlaient davantage de son salut que du leur, l'avaient crue, dès lors, en passe de perdition. Toutes ces extravagances devaient ainsi finir, et saint Paul l'avait bien dit : *Mulier discat in silentio !* second texte dont la gravité masculine avait armé la jalousie féminine. Hommes bien pensants, femmes comme il faut, prétendaient écraser la future apôtre avec les paroles de l'Apôtre.

M. Jean de Xainctonge, son père, était mieux informé que cette élite malveillante. Il savait à quelle vocation vraiment excentrique Anne se

préparait : elle voulait se faire maîtresse d'école en Franche-Comté, c'est-à-dire chez les Espagnols. Et c'est parce qu'aucun directeur, hormis les Jésuites, n'approuvait cette tenace lubie, que Mademoiselle de Xainctonge ne consultait plus qu'elle-même, alléguant un mot du P. de Villars, son premier guide : « Il y a des temps où Dieu veut tout faire par lui-même, sans le ministère des hommes. » A la suite de deux visions, l'une dans l'église des Jésuites, l'autre dans l'église Notre-Dame, elle était sûre que Dieu la voulait à Dole, et déclinait à ce sujet toutes discussions. Mais le magistrat dijonnais opposait à cet exode un veto formel, et ne doutait nullement de la soumission parfaite de sa fille. La certitude était fondée, car cette soumission justifia, dépassa même toutes les espérances de l'impérieux légiste, et, par un amusant phénomène, les renversa. Ancien ami de la Ligue et désireux de faire oublier la fraîcheur de ses convictions bourbonniennes par l'intolérance qu'il mettait à les soutenir, il lui advint un jour, en conversation, de porter sur le duc de Mayenne, ennemi du roi légitime, une appréciation extrêmement sévère ; et sa fille Anne risqua quelques réserves : « Je vous condamne, Mademoiselle, protesta-t-il vivement, puisque vous épargnez un ennemi du roi. Sachez-le, vous pouvez sortir de ma maison quand vous voudrez, et aller chez les Espagnols, puisque vous en avez les sentiments. » L'obéissance littérale à cet accès de colère paternelle était pour Anne de Xainctonge le moyen rêvé, attendu de-

puis un an et demi, d'obéir aux ordres divins. Et sa conscience de fille était en paix, comme sa conscience de chrétienne en tressaillement, lorsque, au matin du 29 novembre 1596, docile tout à la fois à la boutade fortuite de M. Jean de Xainctonge et à l'impulsion constante de Dieu, elle allait, déguisée chez les Espagnols.

II

En ce temps-là les Dolois, dont Anne de Xainctonge, par une sorte de naturalisation surnaturelle, allait devenir la concitoyenne, se distinguaient par la ferveur souvent étroite de leur patriotisme provincial. Leur Université n'avait admis, durant tout le cours du xvi^e siècle, qu'un seul recteur étranger ; et lorsqu'ils avaient fait instance auprès d'Aquaviva, général des Jésuites, pour qu'il accordât à leur ville, championne assidue de la religion traditionnelle, la faveur alors fort enviée d'un collège de Pères, ils avaient un instant prétendu qu'on ne devait leur envoyer que des Jésuites d'origine comtoise. A cette défiance de parti pris contre des intrusions exotiques, ils joignaient une aversion sincère pour Dijon et les Dijonnais. Une maxime avait cours, d'après laquelle il ne venait, du côté de Dijon, « ni bon vent ni bonnes gens, » et le président Boyvin écrivait plus tard que « la Franche-Comté et la Bourgogne n'ont de commun que la langue et l'habit. » Les Dolois étaient de fidèles sujets du

roi d'Espagne, qu'ils appelaient avec quelque superbe « le plus grand monarque de l'univers » ; et lorsque en 1636 ils eurent lassé l'armée de Condé, qui les assiégeait, par une résistance victorieuse de quatre-vingts jours, Richelieu souhaitait du fond de l'âme — on trouve le souhait dans ses écrits — « que les sujets du roi fussent aussi affectionnés que ceux-là le sont à l'Espagne... (1). » Ils avaient, à la fin du xvi^e siècle, outre leurs raisons ordinaires de sentiment, des raisons de conscience pour conserver aux souverains catholiques de Madrid une obéissance dévouée ; car si la conversion d'Henri IV lavait en lui la tache d'hérésie, elle n'effaçait point, pour les Dolois, le souvenir de cette tache. Joignez-y que les garnisons françaises, détachées jusqu'à Saint-Jean de Losne, dessinaient dans le Comté comme un coin menaçant, et faisaient parfois incursion, pour venger sur ces Espagnols jurassiens les griefs des fleurs de lys. L'humeur bien française des Bourguignons n'était pas plus commode que l'humeur hostile des Comtois : l'arrivée de quelques carmélites espagnoles à Dijon suffisait en 1605 pour

(1) *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat du cardinal de Richelieu*, V. p. 983. Il est intéressant de se demander à quelle époque ces populations comtoises, qui mettaient tant d'acharnement à demeurer espagnoles, cessèrent, une fois conquises par Louis XIV, de tourner leurs regards vers l'Espagne. Un érudit franc-comtois, dont la main consciencieuse et délicate a déjà soulevé beaucoup de voiles dans l'histoire de sa chère province, M. Emile LOXEN, croit pouvoir affirmer, dans l'élégante préface qu'il a mise à ses *Ephémérides du siège de Dole*, « qu'à la mort de Louis XIV la Franche-Comté était déjà profondément française » (Dole, imprimerie Courbe-Rouzet, 1896).

mettre la ville en révolte ; et lorsque en 1636 le siège de Dole fut levé par Henri II de Bourbon, prince de Condé, on disait tout haut, à Dijon, que les Dolois avaient payé la trahison de Monsieur le Prince en lui faisant passer, au lieu de bouteilles de vins, des bouteilles pleines de pistolets d'Espagne.

Si les conjectures humaines étaient les arbitres souveraines de l'histoire, on pouvait donc affirmer, en l'hiver de 1596, qu'un échec inévitable attendait Mademoiselle Anne de Xainctonge lorsqu'elle apportait à Dole, avec l'indigence d'une fugitive, l'expérience encore courte de ses vingt-neuf ans, et lorsqu'elle choisissait, elle Dijonnaise, ce terrain d'avance hostile pour y tenter des nouveautés en elles-mêmes suspectes. Mais les œuvres que la prédilection divine, après les avoir spécialement concertées, tient à marquer de son empreinte, sont souvent beaucoup plus complexes que les entreprises communes des hommes : il semble que Dieu, qui pourrait à son gré simplifier la marche de son règne, se plaise parfois, au contraire, à la compliquer, qu'il y sème à foison les embarras et les difficultés, qu'il impose des sentiers ardues alors que la grand'route serait plus facile, et qu'il commande à ses instruments certaines maladresses apparentes, inintelligibles aux personnes d'expérience : ainsi faisait-il avec Mademoiselle de Xainctonge en la jetant sur un sol ennemi ; il lui mettait à haut prix la victoire finale, en la forçant à l'acheter par des manœuvres réputées fausses et par des humiliations ré-

putées irréparables. Depuis que s'inaugura sur le Calvaire l'histoire de la sainteté, elle est toute remplie d'épisodes aléatoires, choquants pour nos prudences banales, imitations lointaines de la « folie de la croix ».

III

La « folie » de Mademoiselle de Xainctonge la poussait à chercher quelques collaboratrices, à imposer à la petite troupe certaines règles et certains vœux, et puis à enseigner les fillettes, « pour l'amour de Jésus-Christ, sans attendre aucun salaire en terre. » Si originale que soit une idée, si autochtones qu'en soient les racines dans la pensée qui l'a conçue, elle est toujours reliée, par de mystérieuses communications, avec l'ensemble des préoccupations ambiantes : elle en est comme la résultante et leur donne une sorte de conscience. On vivait, à la fin du xvi^e siècle, sous l'impression, toute neuve encore, des décrets du concile de Trente, qui ordonnaient la diffusion d'une solide instruction religieuse : les écrits de Canisius et de Bellarmin, et le catéchisme même du concile, facilitaient l'application de ces décrets ; et l'enseignement des jeunes gens, tel que le donnaient avec grand succès les collèges des Jésuites, répondait aux exigences de ce sérieux esprit de prosélytisme. C'est en observant l'activité de la Compagnie dans son collège de Dijon, fondé en 1582 grâce aux libéralités du président

Godran, que Mademoiselle de Xainctonge s'était de très bonne heure demandé s'il ne s'agirait pas de commencer pour les filles une tentative analogue, et de vouer à l'instruction féminine un ordre religieux. « Ce n'est point porter nos vues trop haut, disait-elle plus tard, que de travailler à instruire et à sanctifier les jeunes personnes comme les Jésuites le font pour les jeunes gens. Ils emploient les sciences humaines afin d'enseigner la science du salut, nous ne voulons pas faire autre chose pour les jeunes filles que l'on voudra bien nous confier. Toute proportion et toute bienséance gardées, ne ferions-nous pas la même œuvre ? Et si cette œuvre est bonne chez eux, pourquoi donc serait-elle mauvaise chez nous ? » Et elle écrivait encore : « Nous avons des talents et habiletés de femme, et non seulement il ne nous est pas défendu de nous en servir pour inspirer la religion à celles de notre sexe, et leur apprendre les choses dont elles sont capables ; mais Dieu nous invite à utiliser ces talents pour le service du public, en nous montrant les succès obtenus par ceux qui se dévouent à la culture des jeunes gens et augmentent ainsi le règne de Jésus-Christ. Nous ne porterons pas comme eux de grands flambeaux qui jettent un jour brillant dans l'Eglise ; mais nous porterons de petites lampes qui éclaireront les jeunes filles, les servantes, les pauvres et les femmes. Le petit jour que nous donnerons sera entretenu par notre vie et nos forces consumées dans l'instruction, pour faire connaître et adorer

Dieu, par son divin Fils Notre-Seigneur. » De çà de là, aux alentours des collèges de la Compagnie, de vagues et généreux désirs, dont on vient de trouver sur les lèvres d'Anne de Xainctonge l'expression précise et achevée, travaillaient un certain nombre de demoiselles, et l'on pourrait prouver, documents en mains, qu'il y eut à la fin du xvi^e siècle un mouvement féministe en miniature, inspiré par une louable émulation à l'endroit de la Compagnie de Jésus. En ce temps où les Oratoriens ne s'étaient pas encore faits régents, les Jésuites apparaissaient, d'ailleurs, comme les seules autorités pédagogiques ; et c'est eux que le bienheureux Pierre Fourier consultait avant de fonder à Pont-à-Mousson sa congrégation de Notre-Dame. Or, que des femmes prissent en main l'éducation des fillettes comme les Jésuites celle des garçons, c'était là, pour les pays comtois, une révolution.

Le métier de maîtresse d'école, en effet, n'obtenait dans cette région qu'une très médiocre considération, et les titulaires, en général, n'étaient pas faites pour la relever. Rares étaient les maîtresses, et le bon aloi en était plus rare encore. Dans les villes importantes, quelques personnes revêches et de distinction nulle rassemblaient les fillettes et cherchaient à les « faire profiter » — ce qui ne voulait pas dire (prenez garde à l'équivoque) leur faire faire des progrès, mais obtenir des familles, comme solde des leçons et des coups de fouet, la plus grande quantité possible d'épices ou de billon. Partout ailleurs

le maître des petits garçons avait le droit d'instruire l'autre sexe jusqu'à neuf ans, et c'était un droit qui ne servait à peu près de rien. Seules, les filles de qualité, ou bien encore de haute roture, apparentées à de puissantes abbesses, étaient élevées, brebis d'élite, au bercail des abbayes ; mais c'étaient là d'heureuses exceptions, rien de plus. Même avec de l'argent, on ne savait où trouver de bonnes maîtresses pour la plèbe ecclésiastique : pénurie lamentable, qui par exemple n'avait point permis aux Dijonnais d'ouvrir, conformément au testament du président Godran, « un collège pour les pauvres filles ». Et lorsqu'on faisait effort pour sortir d'une pareille misère, on était enserré dans un cercle vicieux : les personnes qui auraient pu faire de bonnes maîtresses étaient écartées par le discrédit de la profession, et la profession demeurait discréditée par l'insuffisance ou l'indignité des maîtresses. C'est à quoi Mademoiselle de Xainctonge voulait mettre un terme en créant, dans la Comté, une association enseignante de femmes.

« Je veux, disait-elle, une compagnie enseignante et non une société contemplative. Comme l'instruction de la jeunesse ne laisse pas d'être très fatigante et offre souvent peu d'attraits, ma société serait bientôt dénaturée et absorbée par l'autre. On trouverait un prétexte tout naturel pour se dispenser d'instruire, et il ne manquerait pas de filles indolentes pour dire : C'est déjà bien assez de nous occuper de nous. De la sorte, cette union deviendrait un grave écueil pour l'or-

dre enseignant; il pourrait s'y briser » Et cette compagnie devait instruire gratuitement : « Le salaire que nous prétendons tirer de nos peines, écrivait Mademoiselle de Xainctonge, est si grand que les hommes ne sont pas capables de le solder. Le divin Père de famille seul nous donnera, à la fin de la journée, le denier qu'il nous a promis. Pendant la journée, qui doit durer toute notre vie, nous ne prétendons d'autres émoluments que le bonheur de faire régner Jésus-Christ. »

Si de pareilles initiatives risquaient, pour le moins, de provoquer une grande surprise, une autre singularité, dont Anne de Xainctonge caressait le rêve avec un entêtement invincible, pouvait passer, au point de vue de la discipline ecclésiastique en Franche-Comté, pour une alarmante innovation : elle ne voulait point que la compagnie future fût cloîtrée. Hormis les béguines de Flandre et celles qu'on appelait les « femmes chariteuses », toutes les personnes vouées à une vie religieuse étaient alors, en France, soumises à la clôture; on eût en vain cherché, dans toute la Comté, une communauté qui en fût exempte. Les Cordeliers et les Carmes soutenaient avec acharnement cet austère usage. De leur côté, les bienfaiteurs et bienfaitrices des couvents semblaient souhaiter qu'il se maintint; et si, dans le premier quart du xvii^e siècle, M^{me} de Sanzelle faisait des libéralités aux Ursulines de Dijon et M^{me} de Sainte-Beuve à celles de Paris, c'était à la condition qu'elles se cloîtrassent. Saint François de Sales, qui aurait si volontiers abaissé la clô-

ture pour son ordre de la Visitation, destiné à la « visite » des malades, dut abandonner ce projet par suite des hostilités qu'il rencontra; et pour l'universelle perpétuité de cette coutume, on pouvait d'ailleurs alléguer le concile de Trente, qui l'avait instamment préconisée. Ces résistances de l'opinion, qui ne devaient se relâcher qu'au temps de saint Vincent de Paul et sous l'influence de ce merveilleux organisateur, n'échappaient point à M^{me} de Xainctonge; elle se proposait pourtant, forte de l'approbation de certains Jésuites, d'y passer outre.

Elle développait, à l'appui de cette volonté subversive, des arguments en forme; et le tissu serré, strictement indéchirable, que ces arguments composent entre eux, subsiste comme une cuirasse, dont se pourront couvrir, longtemps encore, certaines tentatives d'action chrétienne dans le monde. « Pour soutenir, disait-elle, que toute personne religieuse est appelée à la contemplation, il faudrait admettre que Notre-Seigneur Jésus-Christ et les apôtres ne nous ont pas montré la bonne voie, puisqu'ils ne se sont ni cloîtrés ni retirés au désert. Au contraire, ils sont restés dans le monde pour sauver le monde; ils ont joint l'action à la contemplation. Notre-Seigneur priait pendant la nuit, il voyageait et instruisait pendant le jour. » Et encore : « N'y a-t-il donc que des châteaux-forts dans l'Eglise, et ceux qui ne vivent pas aux déserts thébaïques vivent-ils pour autant dans la licence? Si la liberté de paraître, d'aller et de venir est un désordre,

la vie de Notre-Seigneur n'aurait été qu'un long scandale, car à partir de trente ans il ne s'est pas cloîtré, il a même beaucoup voyagé et fréquenté le monde. » Anne invoquait, après l'exemple de Jésus, celui des anges : « Croyez-vous que nos anges gardiens, employés à nous conduire, soient moins heureux que les chérubins qui s'occupent de contempler et d'aimer Dieu ? Je vous assure que nos bons anges ne portent point envie aux autres, car ils sont chacun dans sa vocation. Ils nous instruisent et nous gardent parce que Dieu le veut. » Ces modèles, étudiés avec un tel esprit, la confirmaient dans sa conclusion : « Dieu m'a fait connaître que je ne devais point me rendre invisible pour le glorifier et que je pouvais être à lui sans m'ensevelir derrière les grilles d'un cloître, Il m'a donné les mêmes vues pour toutes les filles de ma congrégation, et j'espère qu'il se servira pour sa gloire d'une liberté dont lui seul est l'auteur. Mes filles paraîtront en public comme Marthe et Madeleine au temps où elles servaient Jésus-Christ, prouvant par leur air, leurs manières et leurs discours, qu'elles aiment ce bon Maître et n'ont point d'autre attachement. »

Ces réflexions, qui remontent à diverses époques de la vie d'Anne de Xainctonge, se groupent avec une harmonieuse continuité ; elles attestent avec quelle vigueur l'aventurière apostolique avait conçu son dessein, et elles prouvent que son ardent besoin de faire, si l'on ose ainsi dire, demeurer Dieu dans le monde, et d'y demeu-

rer en quelque sorte avec lui, n'était point, en cette âme de choix, une quasi-défaillance, par laquelle elle se serait comme marchandée au Christ, mais au contraire l'expression impérieuse, expansive, de ses ferveurs intimes. S'étonnera-t-on, dès lors, qu'elle n'ait jamais considéré ce besoin comme un péril pour ces ferveurs elles-mêmes ? Elle ripostait, au contraire, aux inquiétudes de ses détracteurs : « Quand on est embarqué sur la mer du monde par ordre de Jésus-Christ, et dans sa compagnie, risque-t-on plus que les apôtres quand ils étaient dans la barque du Sauveur pendant la tempête ? Ils n'ont pas fait naufrage parce qu'il était là et voulait les sauver ; j'espère la même grâce pour mes compagnes et pour moi ». Ce n'est pas, d'ailleurs, que d'un tel embarquement elle espérait une pêche miraculeuse, voire même une pêche importante : « Nous ne sommes pas capables, expliquait-elle, de porter à la piété des femmes d'âge mûr, encore moins des hommes, par des leçons données de vive voix ; mais nous croyons pouvoir le faire en nous mêlant quelquefois au monde sans pour cela nous engager avec lui. » Et cette modeste ambition, succédant à cette intrépidité d'allures, n'a rien qui doive surprendre. Volontiers nous définirions les vrais apôtres, les économes actifs et patients du sang rédempteur : une âme sauvée par eux, c'est comme l'indice d'une goutte de sang divin qui n'est pas tombée stérilement ; et nuls résultats, dès lors, si minimes soient-ils, ne leur peuvent paraître insignifiants ; demandez à Catherine de